

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Wellman France Recyclage - Construction d'une unité de valorisation de matières plastiques, Les Souhesmes-Rampont (55)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-b : Installation soumise à enregistrement	Installation nouvelle : 2661.1.b, transformation de polymères pour 50 t/j ; 2662-2, stockage de polymères pour 12 140 m ³ ; 2714-1, transit, tri et préparation pour 68 800 m ³
39-a : Travaux de construction	Création d'un ensemble de bâtiments pour 10 851 m ² (surface de plancher)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction d'une usine de valorisation de matières plastiques, conçue pour accueillir des activités de stockage et de préparation en vue de la réutilisation du plastique.

La construction est un bâtiment à usage de valorisation de matières plastiques, représentant 3 pôles et leurs locaux administratifs.

Cette entité regroupe donc :

- un hall de production (hall 1) d'une surface de 4 031 m² (hors locaux annexes) pour une hauteur de 17,00 m à l'acrotère ;
- un hall de préparation des big bags (hall 2) d'une surface de 5 680 m² environ pour une hauteur de 12,40 m à l'acrotère ;
- des locaux administratifs, organisés sur 2 niveaux, pour une hauteur maximale de 11,52 m.

Des locaux annexes prennent place en excroissance du hall 1, en façades est et ouest.

L'ensemble des halls est protégé par une installation automatique d'extinction incendie.

Les toitures (halls et locaux administratifs) sont équipées de panneaux photovoltaïques, sans dispositif de charge d'accumulation.

4.2 Objectifs du projet

Wellman International est le plus grand recycleur de Polyéthylène Téréphtalate (PET) d'Europe, avec deux installations de traitement de flocons, l'une à Spijk, aux Pays-Bas et la seconde à Verdun. Elle dispose d'un vaste réseau européen d'approvisionnement en bouteilles, ce qui facilite une efficacité maximale de la chaîne d'approvisionnement. Les installations de production de flocons de Spijk et de Verdun desservent principalement l'usine de production de fibres en Irlande, qui produit une gamme diversifiée et étendue de produits de fibres discontinues de polyester à partir de flocons de rPET et est le premier producteur de fibres PSF en Europe.

Dans le cadre de son développement et pour répondre à la Directive Européenne relative à l'économie circulaire et à l'exigence d'utilisation de matières plastiques recyclées dans la production des bouteilles plastiques, Wellman France Recyclage envisage la construction d'une nouvelle unité de valorisation de matières plastiques afin d'assurer une économie circulaire : les paillettes issues des bouteilles retournent à la bouteille.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase de travaux consistera en la réalisation des terrassements et fondations.

La seconde phase verra l'identification des structures et clos couverts : halls et locaux annexes (bureaux, locaux sociaux et locaux techniques).

Des aires de manoeuvre des poids lourds, des aires de stationnement et accès au site seront créés.

S'ajouteront par la suite les îlots de stockage extérieurs et les silos.

Une voie périphérique pompiers sera réalisée, accompagnée des éléments de défense incendie.

Les éléments de gestion et traitement des eaux de pluies seront constitués de bassins de tamponnement et d'infiltration.

La dernière phase concernera les aménagements intérieurs (bureaux, lots techniques).

Une clôture sera développée sur l'ensemble du périmètre de la limite d'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Conditions d'acceptation : avant réception, une fiche d'identification préalable permettra de définir avec précision le type de déchets livrés et de le caractériser. Un certificat d'acceptation préalable sera créé pour tous les déchets entrants et renouvelé tous les ans. Chaque entrée fera l'objet d'un enregistrement précisant la date, le nom et l'adresse de l'expéditeur, la nature (code du déchet au regard de la nomenclature définie à l'annexe II de l'article R.541-8 du code de l'environnement) et la quantité de déchets, le nom et l'adresse du transporteur et les observations s'il y a lieu. Il sera établi un bordereau de réception.

L'information préalable sera renouvelée tous les ans et conservée au moins cinq ans, les registres d'admission seront conservés à minima trois ans.

Conditions générales d'exploitation : livraisons de matières par camions

La matière sera ensuite acheminée dans l'unité de valorisation où elle passera dans des machines de type extrudeuse. Des trémies permettront le stockage temporaire des fractions de PET avant d'être conditionnées en big bags et stockées avant expéditions.

L'unité de recyclage aura une capacité de traitement de 64 000 t par an de PET (Polyéthylène Téréphtalate).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à procédure d'enregistrement.

Il fait également l'objet d'une demande de permis de construire et d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiments	10 851 m ²
Voiries	32 000 m ²
Parcellaire	87 850 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone d'activité
Lieu dit l'Atrie
55 220 Les Souhesmes-Rampont

Coordonnées géographiques¹

Long. 49 ° 05 ' 41 " N Lat. 5 ° 16 ' 49 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche 8 km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional (FR 8000020) à plus de 12 km
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet limitrophe de l'autoroute A4 (axe routier identifié comme nuisance sonore)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directive habitats à 1,2 km Directive oiseaux à 8 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau public d'alimentation en eau potable Consommation annuelle de 1 500 m3
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle viabilisée en zone d'activité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune destruction d'habitat

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation en zone d'activité
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Livraison de matières à valoriser et expéditions de produits finis / Trafic moyen de 31 camions / jour pour un maximal de 60 camions / jour Zone d'activité desservie par l'autoroute A4
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Locaux techniques (compresseurs froids, extracteurs) Autoroute A4 dans l'environnement proche

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Events des silos, cheminées des lignes d'extrusion</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Uniquement eaux usées domestiques, rejetées à la station d'épuration communale</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emballages, métal, DIB</p> <p>Déchets valorisés</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic archéologique réalisé / Aucune construction sur les zones sensibles Permis de construire incluant une étude d'insertion paysagère
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Trafic - Zone d'activité desservie par des routes départementales et autoroute A4

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucune destruction de milieu naturel, d'espace protégé ou zone sensible / Aucun impact sur le patrimoine archéologique et architectural / Usine destinée à la valorisation de matières plastiques (économie circulaire et protection des ressources naturelles)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Implantation en zone d'activité

Aucun enjeu environnemental et impacts limités

Evaluation environnementale non nécessaire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Verdun

le,

09 juin 2020

Signature

F. LAGRUE 

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus